

Publié le 18 avril 2015.
Dernière modification : 28 février 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

CLINIQUE ANGIER, rue Rousseau, Saïgon (1908-1938)

Expulsées de l'hôpital de Saïgon, les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres sont accueillies en 1908 par le docteur Henry Angier (dit plus tard Angier de Lohéac) (1862-1936), ancien médecin de 1^{re} classe des colonies.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Le Journal des débats* et *Le Temps*, 1^{er} janvier 1899)

Sont promus ou nommés au titre militaire

Chevaliers
MM. Angier, médecin de 1^{re} classe des colonies.

Jean-Adolphe ROTON

Né à Neauphle-le-Château, le 8 octobre 1882.
Marié à Royan, le 24 septembre 1912, avec Lucette Gallay
Décédé à Grasse le 5 octobre 1966

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la guerre
(*Journal officiel de la République française*, 14 novembre 1915, p. 8206)

M. Roton (Jean-Adolphe), médecin-major de 2^e classe au 22^e rég. d'infanterie coloniale : médecin-major de la plus haute valeur et d'une conscience militaire hors de pair. Au feu depuis le 1^{er} octobre 1914. A toujours assuré son service avec une bravoure remarquable, toujours en première ligne. S'est principalement distingué au cours de l'attaque des positions allemandes où il est allé jusque sous le feu relever des blessés. A déjà été cité à l'ordre de l'armée.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Légion d'honneur
(*Le Journal officiel de la République française*, 20 juillet 1918)

Chevalier du 10 juillet 1918
VIELLE (Albert-Eugène), médecin aide-major de 1^{re} classe (réserve) à l'ambulance 203 [et futur chirurgien de la clinique Angier] : très bon chirurgien, constamment sur la

brèche, a montré le plus beau dévouement en s'offrant spontanément pour transfuser son sang [rhésus O] à deux reprises ; a procédé lui-même à l'opération en l'absence de tout chirurgien qualifié.

1920 (septembre) : ARRIVÉE DU DR ALBERT VIELLE, VENANT RENFORCER JEAN ROTON ¹

Albert Vielle (à distinguer d'Émile Vielle, médecin en Cochinchine lui aussi, qui n'était pas un parent) était né le 28 juillet 1884 à Basseville (Seine-et-Marne), de Félix Vielle, instituteur, et de Berthe Riché. En 1925, il épouse à Saïgon Henriette Haffner, élevée à la Sainte-Enfance (autre institution des sœurs de Saint-Paul de Chartres), fille d'Eugène Haffner, originaire de Strasbourg, et de Charlotte Mayer, fille de [Joseph Mayer](#), grand producteur de poivre.

Sachant qu'Eugène Haffner avait été directeur du jardin botanique, puis (1907) directeur de la plantation d'hévéas de Xa-Trach, embryon de la fameuse Société des Terres-Rouges, membre du comité directeur de l'Association des planteurs de caoutchouc (démission en 1919) et délégué de la Chambre d'agriculture au conseil colonial de la Cochinchine ².

Albert Vielle et Henriette Haffner eurent une fille : Marie-George (Paris, XVI^e, 11 juin 1928), filleule de Roton.

Henriette Haffner avait deux sœurs : Germaine, mariée au Belge Jean Ectors, successivement directeur des Caoutchoucs de l'Indochine, administrateur des Caoutchoucs du Mékong, de Catecka au Kontum et de la Betsiboka à Madagascar. Et Andrée, mariée à son cousin Maurice Haffner (fils de Gustave).

Une sœur de Maurice Haffner, Marguerite, épousa Maurice Zeltner. D'où Jean, co-fondateur du négoce de textiles Rietmann-Poulet-Zeltner à Saïgon et Phnom-Penh, et Yvonne, mariée au publicitaire saïgonnais et éditeur d'annuaires R.-J. Dickson, d'origine écossaise ³.

Saïgon
Une fraternelle agape
Le banquet des anciens élèves du Lycée Chasseloup-Laubat
(*L'Écho annamite*, 14 février 1922, p. 1 et 4)

À l'occasion du retour au pays natal de M. Nguyễn-van-Thinh, interne des Hôpitaux de Paris, et de la promotion de M. Luu-van-Lang au grade d'ingénieur ppal des TP

Allocution de M. le lieutenant Nguyễn-van-Xuan

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris. Eh bien ! Cela représente une haute intelligence, une somme énorme de travail et de dévouement. S'il est avéré que l'accès de l'École polytechnique est chose difficile, il me suffit pour montrer combien celui de l'internat de

¹ Docteur Jean Roton : entré en 1922 au conseil de la Banque industrielle de Chine.

² D'après *l'Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, où Eugène Mayer est désigné par un prénom inusuel, Charles. Le Conseil colonial était l'équivalent de notre actuel *conseil départemental* métropolitain mais élu par les seuls Français et naturalisés.

³ Témoignage de Marie-George Vielle, fille du Dr Albert Vielle, recueilli en avril et mai 2015 à Paris par Pierre du Bourg, que nous remercions.

Paris l'est bien davantage, de dire qu'il y a environ trente polytechniciens en Cochinchine et je ne connais ici que deux anciens internes des Hôpitaux de Paris : [M. le docteur Vielle](#) et notre compatriote Thinh.

Réserve
(Pour prendre rang du 11 décembre 1920)
(*Journal officiel de la République française*, 15 mai 1922)

M. Vielle (Albert-Eugène), troupes du groupe de l'Indo-Chine.

1924 (avril) : Albert Vielle poursuivi pour appartenance à un jury d'honneur dans une affaire de [duel de dentistes](#)

Abus de confiance
(*L'Écho annamite*, 29 avril 1925)

Une procédure de laquelle résultent les faits suivants :

L'indigène Tran Nho occupait l'emploi d'encaisseur à la fois chez le docteur Roton [et] à la clinique Angier. Le 2 octobre 1924 un certain nombre de factures, pour valeur totale de 464 \$, lui étaient remises pour encaissement, par ses deux employeurs et aussitôt après, il partait monté sur une bicyclette appartenant au docteur Roton avec les factures à recouvrer. Jamais plus on ne le revit ni chez le docteur Roton où il logeait ni à la clinique Angier. L'information suivie sur plainte des intéressés établit que Nho s'était présenté chez les divers clients où il devait se rendre et avait touché d'eux pour le compte de ses maîtres la somme de 464 \$. La même information permet de découvrir que l'accusé était un joueur invétéré et que, depuis quelques temps, il avait subi au jeu de grosses pertes ; il est vraisemblable de croire que c'est pour se couvrir de ses pertes qu'il a détourné les sommes qu'il avait reçu mandat de toucher.

Malgré toutes les recherches dont il a été l'objet, Nho n'a jamais pu être découvert. Cependant, comme les faits relevés à sa charge sont surabondamment prouvés et que, d'autre part, il a été possible d'établir son identité précise, il importe de suivre contre lui la procédure de contumace.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

En conséquence :

Le susnommé Tran Nho est accusé d'avoir à Saïgon, le 2 décembre 1924 :

1° Détourné au préjudice du docteur Roton qui en était propriétaire, une somme de 168 piastres qui ne lui avait été remise qu'à titre de mandat ou de dépôt, à charge de la rendre ou représenter ;

2° détourné au préjudice de la clinique Angier, qui en était propriétaire, une somme de 296 piastres qui ne lui avait été remise qu'à titre de mandat ou de dépôt, à charge de la rendre ou représenter, avec cette circonstance aggravante que lesdits détournements ont été commis alors que Tran-Nho était homme de service à gages des plaignants.

Crimes prévus et punis par les articles 406 et 408 du code pénal métropolitain.

Après lecture des faits par M. Adicéom, greffier-audier, réquisitoire de l'avocat général et délibération de la Cour. celle-ci a condamné Tran Nho par contumace, à 10 ans de réclusion.

Le développement économique du Langbiang
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 septembre 1925)

Depuis quelque temps déjà, séduits par l'excellence des terrains du Haut-Donnaï, les planteurs de café affluent dans cette région.

Nous savons que jusqu'à l'établissement définitif de la propriété moi, aucun terrain moi n'est donné en concession, mais seulement loué par un bail qui va jusqu'à 99 ans, ce qui n'empêche pas les demandes. Parmi ces dernières demandes de location des terrains moi, nous relevons :

Une demande de M. Roton, docteur en médecine à Saïgon, de 500 hectares sur la route de Djiring à Kinda.

LE CAMLY

Mariage
(*Saïgon Sportif*, 16 octobre 1925)

Mercredi ont été célébrés dans l'intimité la plus complète les mariages civil et religieux du docteur Albert Vielle, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, ancien interne des Hôpitaux de Paris, avec madame Henriette Chalamel Haffner. Ils étaient assistés, le marié par le docteur Roton, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, la mariée par le commandant Fricout, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de Guerre.

M. Rouelle, maire de Saïgon, a célébré le mariage civil avec son amabilité coutumière.

Le Révérend Père Delignon, provicaire apostolique, a donné la bénédiction nuptiale en la chapelle épiscopale.

Monsieur Haffner, chevalier de la Légion d'honneur, conduisait sa fille et maître Baugé assistait les époux.

COCHINCHINE
Redressement du franc
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1926)

Il faut signaler qu'ont souscrit à la contribution volontaire : ... Albert Vielle, 5.000 francs...

Société d'enseignement mutuel de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 8 mars 1927, pp. 1 et 4)

[...] Des personnalités éminentes ont bien voulu mettre leur savoir au profit de l'enseignement mutuel, en faisant des conférences au siège social. Citons par ordre de date :

.....
M. le docteur Vielle, sur les progrès de la chirurgie moderne ;

M. le docteur Conil, sur le radium et le rayon X ;

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Le docteur Vielle a inauguré par une conférence sur la tuberculose, à l'institution Taberd, le cycle des conférences d'hygiène et de vulgarisation médicale qu'il a préparées avec le docteur Roton.

Vol

(*L'Écho annamite*, 10 septembre 1928)

Nguyen thi Tam, 29 ans, infirmière à la clinique Angier, rue Rousseau, y domiciliée, et Doan van Chinh, concierge de la clinique Angier, ont porté plainte contre inconnu pour vol de divers objets valant ensemble 16 p.

TONKIN

(*L'Écho annamite*, 2 août 1928)

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1928)

Le Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine comprend, pour l'année 1928, Messieurs :

.....
Viel [*sic* : *Vielle (Albert)*], chirurgien, Saïgon; j

.....

Ceux qui arrivent

(*L'Écho annamite*, 8 novembre 1928)

Liste des fonctionnaires et militaires embarqués, à Marseille, le 29 octobre 1928, sur le « Chenonceaux », à destination de l'Indochine :

.....
Santé : médecin Angier, femme, enfant.

Débarquement de onze chevaux

(*L'Écho annamite*, 13 décembre 1928)

Hier matin a eu lieu, au quai des Messageries maritimes, le débarquement de onze chevaux pur-sang anglais, commandés par la société des courses de Saïgon, pour divers propriétaires, dont les noms suivent : M. Combat, docteur Vielle ⁴, M^e Dubreuilh, MM. Brun, [Valère] Guéry, Courtinat, Gay-Dhers, Gay-Poulet et Quang-Ton.

⁴ Jeune, il adorait les chevaux mais n'avait pu faire d'équitation faute d'argent.

CORPS DE SANTE DES TROUPES
COLONIALES
PROMOTIONS
Réserve

(*Journal officiel de la République française*, 18 août 1929)

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants:

(Pour prendre rang du 16 août 1917.)

M. Vieille (*Albert-Eugène*), médecin lieutenant de réserve, en résidence à Saïgon.

COCHINCHINE
SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1929)

M. Chassaing ⁵ sera opéré. — Nous apprenons que M. Chassaing, administrateur-maire de Dalat, qui vient d'être très souffrant d'une crise d'appendicite, est attendu à Saïgon, devant entrer à la clinique Angier pour y subir l'opération que son état rend nécessaire.

Nous prions M. Chassaing d'agréer nos vœux de prompt rétablissement.

INTERVIEW
LE DOCTEUR COULOGNER
RETOUR DE SAÏGON

L'organisation sanitaire de la Cochinchine
par René de Laromiguière.

(*Les Annales coloniales*, 19 septembre 1929)

Les établissements hospitaliers

[...] — Quels sont les grands établissements hospitaliers ?

— À Saïgon, l'hôpital Grall, du Service général, reçoit les militaires, les fonctionnaires, les « civils » européens quels qu'ils soient. Il est parfaitement outillé à tous points de vue ; la clinique Angier, payante, a également des médecins [Roton et Vielle] et un matériel excellents ; deux polycliniques municipales (elles seront trois bientôt) donnent de très utiles consultations. [...]

NÉCROLOGIE
M. Hubert-Adolphe Roton

⁵ Paul Chassaing (Toulouse, 1877-Monaco, 1948) : résident-maire de Phnom-penh, chef de la province de Kompong-thom (1924), inspecteur des affaires politiques du Cambodge, chef du Service d'assistance morale et intellectuelle des Indochinois en France (1927), attaché à l'Agence économique de l'Indochine, à Paris, résident-maire de Dalat (1928). Administrateur de la Société agricole et industrielle de Cam-Tiêm (puis de la Société indochinoise de plantations d'hévéas), des Hauts Plateaux Indochinois et des Hévéas de Xuan-Loc.

(*Le Temps*, 12 octobre 1929)

M^{lle} Roton, le docteur et M^{me} Jean Roton, de Saïgon, ont la douleur de faire part de la mort de leur père, M. Hubert-Adolphe Roton, inspecteur primaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, décédé pieusement à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise), le 9 octobre 1929, dans sa 85^e année. Le présent avis tient lieu de faire-part.

INDOCHINE
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
LA VIE ADMINISTRATIVE
Les soins donnés dans une clinique privée
(*Les Annales coloniales*, 28 décembre 1929)

Le député de la Cochinchine [Outrey], ayant attiré l'attention du gouverneur général sur les frais que supportent les fonctionnaires malades qui se font traiter dans une clinique privée, a reçu de M. Pasquier cette réponse :

« Vous avez bien voulu intervenir auprès de moi pour que les fonctionnaires puissent se faire traiter dans les cliniques privées, l'Administration prenant en pareil cas à sa charge les frais qu'auraient occasionnés les soins donnés à ces fonctionnaires, si au lieu d'aller dans une clinique, ils s'étaient fait hospitaliser.

J'ai le regret de vous informer qu'il ne m'est pas possible d'accueillir favorablement votre suggestion. En effet, l'Administration a un intérêt majeur à ne pas favoriser l'exode des malades d'établissements dont le passage du service général au compte des divers budgets de la Colonie a imposé aux finances locales des charges très lourdes. Ces établissements étant ou devant être pourvus à bref délai des installations les plus modernes, le personnel médical y étant d'autre part un personnel choisi et dévoué, et le prix de la journée d'hospitalisation des plus modiques, il n'apparaît pas que les fonctionnaires puissent valablement témoigner de la répugnance à s'y faire traiter. Dans ces conditions, il vous apparaîtra certainement comme à moi-même qu'il convient de ne pas admettre de dérogation à la réglementation en vigueur et que les demandes de remboursement de frais pour soins à domicile ou pour hospitalisation dans les cliniques privées doivent être, comme par le passé, rejetées.

Je vous signale, toutefois, que le régime institué par l'arrêté du 4 août 1920 et qui permet aux fonctionnaires disposant de ressources modestes de recevoir des secours en argent pour soins médicaux, continue à demeurer en vigueur : cette disposition permet ainsi d'atténuer ce que pourrait avoir de trop rigoureux la règle ci-dessus exposée dans des circonstances exceptionnelles telles qu'accident grave nécessitant le transport du blessé dans l'établissement le plus rapproché ou accouchement prématuré demandant une intervention immédiate, etc., etc. »

COCHINCHINE
NÉCROLOGIE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

M. Pech, administrateur de 1^{re} classe des Services civils, chef de la province de Sadec, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le 10 février à la clinique Angier, à l'âge de 59 ans.

LÉGION D'HONNEUR

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

M. Pasquier a remis la croix de la Légion d'honneur à la sœur supérieure Théophane. Elle est depuis 1902 à Saïgon qu'elle n'a jamais quitté ; elle a d'abord enseigné dix ans à la Sainte-Enfance, puis a été trois ans à l'hôpital de Choquan avant de passer à la clinique Angier où elle est depuis quinze ans.

UNE CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE

M. le gouverneur général Pasquier
a remis samedi dernier

la croix de la Légion d'honneur à la sœur supérieure THÉOPHANE
(*La Dépêche d'Indochine*, 1^{er} septembre 1930)

Une cérémonie particulièrement émouvante par son caractère de simplicité qui en a fait ressortir davantage la grandeur a eu lieu dans l'intimité, samedi dernier 30 août, à la clinique fondée par le bon et savant docteur Angier dont le nom restera toujours attaché à la maison de santé de la rue Rousseau à Saïgon et a été évoqué à cette occasion dans les cœurs des personnes présentes.

C'est la grande salle de la communauté des bonnes sœurs de la clinique qui fut choisie comme cadre pour la remise solennelle de la croix de la Légion d'honneur décernée récemment par le gouvernement de la République française à sœur Théophane Marquis, religieuse de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres, qui a rempli avec tant de dévouement et de tact, depuis la création de la maison de santé, soit depuis vingt-cinq ans, les délicates fonctions de sœur supérieure et d'administratrice vigilante et habile à la satisfaction générale.

Les trente huit années de présence en Cochinchine durant lesquelles sœur Théophane a accompli sa noble mission avec le cœur et le dévouement inlassable qui est l'apanage naturel et traditionnel des religieuses, a donc enfin reçu la consécration officielle.

C'est à 18 heures que M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, arriva à la clinique accompagné de de son officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Deroo. Le chef de la colonie fut reçu au seuil de la maison de santé par les docteurs Roton, Vielle, Couput ⁶, Heymann et François Motais qui le conduisirent à la salle de réception décorée de plantes vertes et remplie de bouquets de fleurs blanches odorantes offerts à sœur Théophane par les dames des médecins de l'établissement, les malades, le personnel infirmier indigène, d'anciens pensionnaires et de nombreux amis reconnaissants.

M. le gouverneur général remit, avec le cérémonial voulu, l'insigne de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur à la sœur supérieure Théophane en présence de toutes les religieuses françaises et annamites attachées à la clinique, de la mère

⁶ Raymond, Maurice, *André Couput* (Moudjebour, Medea, Algérie, 29 janvier 1890-Paris XIII^e, 28 août 1955) : arrivé en Indochine en 1922 comme médecin stagiaire de l'Assistance médicale, affecté en Annam. Médecin de 3^e classe en 1926, affecté au service d'électrocardiologie de l'hôpital indigène (Lalung-Bonnaire) de Cholon. Médecin de 2^e classe en 1927. En septembre 1928, après avoir congédié son chauffeur, il porte plainte contre lui pour vol d'une magnéto, ce qui vaut à Trân Do huit mois de prison. En septembre 1929, il bénéficie d'un congé administratif de sept mois à solde entière à Paris. Médecin de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1930. Placé ensuite hors cadres, il s'associe à Roton et dirige le service maternité de la clinique Angier.

supérieure Françoise, des médecins de la maison de santé et de leurs dames ainsi que de tout le personnel infirmier annamite si dévoué.

M. Pasquier prononça une courte allocution avec une visible émotion. Il dit à sœur Théophane qu'il était très heureux de lui remettre cette croix d'honneur si bien méritée par tant d'années de dévouement et de travail. S'adressant plus particulièrement aux religieuses françaises dont leur supérieure venait d'être distinguée et honorée par le gouvernement. M. le gouverneur général leur dit : « Vous êtes filles de Dieu, mais je n'oublie pas qu'avant tout, vous êtes filles de France ». Ces paroles furent prononcées avec une émotion intense qui fit perler les larmes aux yeux de tous les assistants. Et aussitôt, M. Pasquier donna l'accolade à sœur Théophane nouvellement promue dans la Légion d'honneur Il y eut alors une émotion générale poignante et vraiment impressionnante. Le sympathique et distingué praticien qu'est le docteur Albert Vielle n'était pas le moins ému ainsi que le docteur Motais caché dans un coin pour pleurer. C'est alors que le docteur Roton, qui nous a quittés ce matin à bord de l'*Angers* et vogue vers la France, eut le mot heureux de circonstance et dit à sœur Théophane :

« Je vous avais bien dit que je vous embrasserais un jour », ce qui fut fait et dérida aussitôt tous les visages gagnés par l'émotion.

Un délicieux lunch fut ensuite servi et M. le gouverneur général leva sa coupe de champagne pour boire à la santé de sœur Théophane et des vaillantes et dévouées religieuses qui l'entourent. Des conversations amicales s'engagèrent jusqu'à 19 heures et M. Pasquier, après avoir eu un mot aimable pour chacun, félicita encore sœur Théophane et prit congé de tous.

La *Dépêche* renouvelle à sœur Théophane les bien vives et sincères félicitations qu'elle lui adressait l'autre jour à la réception du radio télégramme annonçant sa nomination.

Il nous est revenu que sœur Théophane, considérant, par un sentiment de modestie qui l'honore, la haute distinction qui lui a été conférée comme méritée moins par elle même que par la Communauté des religieuses de la clinique, a l'intention de déposer dans la Sainte Chapelle de l'établissement la croix d'honneur qui lui a été offerte par les médecins de la maison de santé.

Et puis, pourquoi ne pas le dire tout de suite, sœur Théophane aurait éprouvé un sentiment de regret qui est d'ailleurs unanimement partagé et s'est manifesté dans tous les cœurs, en voyant que la bonne Sœur Saint-Jean n'avait pas obtenu en même temps cette croix qu'elle a, elle aussi, si largement méritée par une admirable vie de dévouement entièrement consacrée aux malades auxquels elle a prodigué sans compter les soins éclairés d'une expérience acquise par une longue pratique.

Aussi espérons-nous fermement, avec tous ceux qui ont pu apprécier les nobles qualités de cette brave Alsacienne qu'est sœur Saint-Jean, toujours sur la brèche pour soulager les souffrances et réconforter ses malades, qu'à son tour, le gouvernement récompensera les inappréciables services rendus par cette religieuse en Cochinchine où elle est unanimement estimée. Nulle croix ne saurait être mieux placée que sur son cœur toujours compatissant. En exprimant ce vœu, *La Dépêche* est convaincue d'être l'interprète de tous ceux qui ont approché la bonne sœur Saint-Jean et lui témoignent la reconnaissance qui lui est bien légitimement due pour ses trente-trois de présence à la clinique de la rue Rousseau.

L.D.

LÉGION D'HONNEUR
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1930)

M. Pasquier, gouverneur général, a remis la croix de la Légion d'honneur à la sœur supérieure Théophane.

La fête eut lieu à la clinique Angier, à Saïgon, dans la salle de la Communauté coquettement décorée pour la circonstance.

M. Pasquier fut reçu par les Dr Roton et Vieille [*sic* : *Vielle*]. Et c'est en présence d'une assistance nombreuse que le chef de la Colonie décora solennellement la sœur Théophane dont l'émotion était visible. Après une courte allocution prononcée par M. Pasquier, on sable le champagne.

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 juin 1931)

COCHINCHINE

Conseil privé de gouvernement

M. Guiffroy, directeur des Établissements Dumarest, est nommé membre du conseil privé en remplacement de M. Thomas, démissionnaire. MM. Lacaze et le docteur Vielle sont nommés conseillers suppléants.

Le retour du Dr Roton

(La Dépêche d'Indochine, 17 septembre 1931)

Nous apprenons avec plaisir que le Dr Roton, le distingué praticien que tout le monde estime ici, est sur l'*Athos II* qui est attendu lundi prochain.

Le Dr Roton reprendra ses fonctions à la clinique du Dr Angier et sa clientèle en ville.

Le Dr Couput, dont la compétence, l'amabilité et la douceur sont très appréciées des nombreux clients du cabinet de la rue Chasseloup-Laubat et de la clinique, continuera à rester, au grand plaisir de ses malades.

On suppose qu'après l'arrivée du Dr Roton, ce sera le Dr Albert Vielle qui rentrera se reposer en France.

Quo qu'il en soit, le public saïgonnais et même indochinois sera heureux de conserver ces trois excellents médecins le plus longtemps possible et accueillera avec une réelle sympathie la nouvelle du retour du docteur Roton.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 décembre 1931)

Reviennent en France : MM. les docteurs Albert Vielle et René Montel.

L'EFFORT FRANÇAIS

Les semeurs de bonté

(La Dépêche d'Indochine, 25 janvier 1932)

Sur les pas des troupiers, pendant les jours sanglants de batailles et de haines, missionnaires, religieuses, médecins de la Marine ont marché, semant largement en Cochinchine les grains de la bonté.

Les uns se sont penchés sur les douleurs et les maladies des indigènes ; ils ont lutté contre la méfiance, l'ignorance et l'empirisme ; ils ont été sensibles aux misères des infirmes, des gâteux et de toutes les épaves de la société ; ils ont tendu la main à ceux des autochtones qui avaient besoin d'être secourus. Les autres ont songé à nos marsouins.

Ceux qui, loin de la demeure familiale, emportés par un destin capricieux, venaient s'échouer ici souvent sur des lits d'hôpital, trouvaient à leur chevet le vieux major paternel, l'aumônier tout plein de compréhension et la blanche cornette de la sœur hospitalière, si douce à leurs regards enfiévrés.

En même temps que le choc brutal des deux races faisait jaillir des éclairs de colère, s'accomplissait, sur la terre d'Annam, le miracle de la bonté plus fort que la haine. Heure par heure, la Charité chrétienne effeuillait ses pétales d'amour dans le sillon où avaient passé nos soldats et nos marins ..

.....
... La Clinique du Dr Angier !.. Il a fallu songer aux civils. Et c'est pour leur prodiguer des soins éclairés que le brave Dr Angier a ouvert cette maison de santé et de repos de la rue Rousseau. Aujourd'hui, retiré dans sa propriété de famille, au pays natal, il a la satisfaction de constater que son geste pieux a porté des fruits. Ici, des praticiens éclairés sauvent des milliers d'existences. Les docteurs Roton, Vielle, Couput et Mayr [?], nuit et jour, se penchent sur leurs malades et livrent de magnifiques batailles à la gueuse perfide. Ils en sortent très souvent victorieux.

À côté d'eux, sœur Théophane et ses compagnes se dévouent avec une abnégation admirable. Partout, l'ordre, la propreté, le calme, la sécurité. Les soins sont donnés avec régularité. Une impression de réconfort moral contribue grandement au rétablissement de la santé.

À la Clinique, les sœurs accomplissent une besogne ingrate que ne peuvent apprécier que de rares observateurs. Nul ne dira ce qu'il leur faut de courage, d'efforts, de patience pour prodiguer à qui souffre ces soins parfois répugnants. Et rien ne saurait exprimer l'amertume contenue de celles qui doivent tout essayer: ingratitude, déboires, mauvaises humeurs... pour l'amour de Dieu !

...J'ai vu, dans une vision agréable, tandis qu'après une grave opération, mes yeux s'ouvraient à la vie, à côté d'une épouse angoissée, la blanche cornette de Sœur Joseph. Assise tranquillement, elle égrenait son chapelet, inspirant à ma compagne la confiance et la sérénité. Je lui en garde profonde reconnaissance.

...Ils ont semé largement la bonté française au pays d'Annam. Ils ont aussi répandu les grains de la charité chrétienne. Missionnaires, religieuses, médecins sont les artisans d'une Humanité généreuse et forte. Ils ont éclairé le chemin défoncé où, à travers des flaques de sang, nous avons essayé de marcher ensemble avec les fils d'Annam.

Ils ont refait le geste obscur du Semeur !

Recueillerons nous l'Amour ?

— Pour ma part, je le crois, et je le crois fermement.

Roland DOUSON.

LÉGION D'HONNEUR.

Ministère des colonies

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)

(*Journal officiel de la République française*, 5 août 1932)

Au grade d'officier
Vielle (Albert-Eugène), docteur en médecine. Chevalier du 10 juillet 1918. Exerce son art en Indochine depuis plus de dix ans.

MAISON DE SANTÉ ET DE CONVALESCENCE (Clinique Angier),
(*Annuaire générale de l'Indochine française, 1933*)

1, rue Rousseau,
Téléphone n° 252.

Docteurs : Couput, Roton, Vielle.

Suites de l'accident de l'hydravion d'[Air-Orient](#) à Beyrouth le 13 août 1932

INTERVIEWS-EXPRESS

COMMENT EST SURVENU LE TERRIBLE ACCIDENT OÙ M. TÉTART, CINÉASTE, A
FAILLI TROUVER LA MORT ...ET QUI COÛTA LA VIE À DEUX AVIATEURS
(*L'Avenir du Tonkin, 20 janvier 1933*)

M. Tétart, le sympathique opérateur d'Indochine films et cinémas, nous est revenu accompagné de M^{me} Tétart et de son jeune fils, par l'*André-Lebon* et il se trouve en traitement à la clinique des docteurs Vielle et Roton, rue Rousseau.

Il y devra faire vraisemblablement un séjour d'assez longue durée, car si ses jours ne sont plus en danger, une plaie ouverte de la cuisse gauche et une rotule brisée l'obligent encore à ne marcher qu'avec des béquilles.

.....

Le décès de sœur Théophane
(*La Dépêche d'Indochine, 24 janvier 1933*)

La révérende mère provinciale, les sœurs de Saint-Paul de Chartres, les docteurs Angier de Lohéac, Vielle et Jean Roton, le personnel de la maison de santé et de convalescence ont la douleur de vous faire part du décès de

révérende sœur THÉOPHANE
supérieure de la clinique,

morte pieusement à la maison de santé et de convalescence le 24 janvier 1933.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thi-Nghe le 25 janvier. Réunion à la chapelle de la Sainte-Enfance le 25 janvier à sept heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

*
* *
*

Avec la sœur Théophane, qui vient de mourir dans sa chère clinique, vient de disparaître une des figures religieuses les plus hautes et sympathiques de la Colonie. La vénérable religieuse, qui appartenait à l'ordre des sœurs Saint-Paul de Chartres, était

née en 1867, dans une petite paroisse du Maine-et-Loire et vint à la colonie à l'âge de 22 ans. Elle débuta à l'orphelinat de la Sainte-Enfance, puis passa à l'hôpital de Choquan. Lorsque la rafale de la laïcisation passa sur les ordres religieux et que les sœurs furent bannies des hôpitaux, elle quitta Choquan pour fonder, avec la mère Sainte-Jean, sous la direction du Dr Angier, la clinique du même nom. Quel est celui de nos concitoyens qui peut se permettre d'ignorer la vie de labeur et de dévouement incessants que la sœur Théophane consacra toute entière au soin des malades ? Aussi ce fut avec une légitime satisfaction que la Colonie apprit que le Gouvernement lui-même en reconnaissait le mérite en lui attribuant la croix de la Légion d'honneur.

.....

COCHINCHINE
NÉCROLOGIE
Sœur Théophane

Lorsque, le 24 janvier 1933, mourut sœur Théophane, chevalier de la Légion d'honneur, supérieure de la clinique Angier à Saïgon, un piquet en armes lui rendit les honneurs et l'accompagna, l'arme basse, jusqu'au cimetière de [164] Thi-Nghé. Là, le docteur [Albert] Vielle rappela son origine angevine, la naissance de sa vocation, en lisant le martyre de Jean-Théophane Vénard, dont elle demanda à porter en religion le nom. Arrivée en Cochinchine, elle ne la quitta plus et ne revit jamais la France, ni sa chère Vierge de Chartres.

Aux prises avec un mal intérieur, elle répondit aux médecins, à l'annonce de leur diagnostic : « Je le savais depuis longtemps. »

Et pendant cinq mois de souffrances supportées « sans que sa sérénité en fut altérée », elle se prépara à la mort, en vue de laquelle elle avait vécu.

(René Gobillot, *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres*, Paris, Grasset, 1938, p. 163)

Le décès du docteur Maire
(*La Dépêche d'Indochine*, 2 mars 1933)

Depuis quelque temps, le docteur Maire, de la clinique Angier, souffrait d'un abcès à un pied et ceci devait même motiver son retour par avion.

Cependant, en raison de sa grande faiblesse, les docteurs de la clinique qui le soignaient jugèrent que son état nécessitait une opération et celle-ci fut effectuée hier matin.

Malheureusement, le docteur Maire mourut au cours de l'opération malgré une transfusion du sang opérée préalablement.

Ses malades et ceux de l'Association des employés de commerce le regretteront infiniment car il était bon, dévoué, affable et possédait à un très haut degré la science et la conscience qui font les hommes de bien.

Sa disparition est une grande perte pour la clinique Angier et pour les malades dont il était aimé, les traitant avec égard et bonté.

À tous ceux que ce deuil afflige, la *Dépêche* adresse ses plus vives condoléances.

Decès

M. Alfred Maire, chevalier de la Légion d'honneur, directeur technique des Établissements Kuhlmann,
M^{me} Alfred Maire et leurs enfants ;
Le colonel Surre, commandant le bataillon de tirailleurs cambodgiens à Phnom-Penh, M^{me} et M^{lle} Surre ;
Les docteurs Albert Vielle et Jean Roton et le personnel de la clinique Angier, ont la douleur de vous faire part de la mort du
docteur Jacques MAIRE
âgé de trente et un ans
pieusement décédé à la clinique Angier de Saïgon le 1^{er} mars 1931, à 10 h.
L'inhumation aura lieu le 2 mars 1933, à 17 heures.
Réunion à la clinique Angier à 16 h. 30.

Les obsèques du Dr Maire
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 mars 1933)

Les obsèques du Dr Maire ont eu lieu hier après-midi au milieu d'une affluence énorme : on peut dire que Tout-Saïgon a voulu conduire à sa dernière demeure et rendre un dernier hommage à ce jeune médecin devant qui s'ouvrait un si brillant avenir et que la mort impitoyable a fauché en pleine jeunesse.

La levée du corps a eu lieu à 16 h. 30 à la clinique et la cérémonie religieuse à 17 heures à la cathédrale. Le deuil était conduit par le colonel Surre, parent, et le Dr Vielle, collègue et ami du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Burdin, M^e Fleury, MM. les Dr Massari, Solcard, Roton et Don. Mgr Dumortier, évêque de Cochinchine, se trouvait présent, ainsi que M. Norre, chef de cabinet, représentant le gouverneur général. Dans le cortège, tout le corps médical de Saïgon, de nombreuses religieuses et toute l'élite saïgonnaise.

Au cimetière, le Dr Vielle a dit au défunt un dernier adieu en ces termes :

« Jacques Maire avait 30 ans. Il aimait la vie. La vie l'aimait. Seul fils d'une famille de cinq enfants, il reportait la dilection de ses parents sur ses sœurs et Bernadette, la benjamine, ne saura plus évoquer sur les cordes de sa harpe les accents de Chopin, sans offrir aux mânes de son frère l'expression harmonique de sa douleur.

Famille bien française dont l'union s'étendait, sans la moindre contrainte, jusqu'à la vieille nourrice du fils qui suspendait naguère son service de table pour m'entendre parler de « Monsieur Jacques ». Famille douloureuse désormais, puisque le fils qu'une maman anxieuse nous avait quasiment confié n'est plus. Famille admirable et digne qui nous câblait ce matin ses remerciements de nos efforts et nous priait simplement de donner à Jacques Maire des obsèques dignes de lui. Quelle émouvante délégation !

Par ailleurs cependant, la vie lui avait été marâtre. N'avait-il point passé les folles heures de la première jeunesse sous l'occupation allemande à Lille ? Tout enfant encore, une chute lui avait cruellement brisé la cuisse ; il avait connu la pénible langueur des immobilisations plâtrées ; à maintes reprises, il avait connu les opérations sanglantes qu'il avait supportées jusqu'à la mutilation nécessaire. De même qu'il ne marquait aucun égocentrisme du fait de sa situation dans la famille, de même il avait accepté l'infirmité avec bonne grâce, enjouement, peut-être avec trop de désinvolture — voire d'insouciance.

Il y a deux mois, l'ancienne infection osseuse s'était réveillée sourdement, alerte vive, mais simple alerte qui nous avait décidé à préparer un prompt retour en France. Maire devait prendre l'avion dimanche prochain. Il y a une semaine à peine, ayant le matin quitté le siège de l'anesthésiste, notre ami se précipite l'après-midi à la clinique, en plein

frissons ; de suite, nous avons tous l'impression d'une touche grave contre la septicémie jusqu'au jour où, apercevant une accalmie, confiants malgré tout dans son étoile, associés à tous les gens de bonne volonté qui nous assistent et nous entourent, nous portons notre ami souriant et espérant sur la table d'opérations que nous voulons salvatrice... et quant le dur labeur fut accompli, l'os infecté fut ouvert, un grand souffle libérateur balaya nos angoisses. L'accalmie fut brève. Septicémie et choc opératoire voulaient ce jeune corps athlétique ; nous le lui avons disputé sans répit ni trêve durant trois mortelles heures. Nous avons été vaincus. Nous n'avons plus qu'à pleurer notre jeune camarade et notre dévoué collaborateur.

Il ne m'appartient pas de dire la valeur professionnelle de Jacques Maire, nous l'avons appréciée à tout instant de notre vie médicale. C'est déjà du passé, un brillant passé que soulignait un fructueux séjour dans les services radiologiques des Hôpitaux de Paris.

Ce que je voudrais dire, ici, c'est le charme de ce garçon, charme fait de son allure physique, de sa sportivité, de la lumière de son regard et de son sourire, de sa culture, de sa tendresse, de ses qualités affectives, de sa parfaite éducation, de son aimable dilettantisme et de son primesaut. Maire allait, sans le vouloir ni s'en douter, moins encore sans le chercher, de conquête en conquête et pour si bref qu'ait été son séjour à la colonie, il n'y cueillit que des amitiés ; elles se sont manifestées à toutes les minutes de son existence, minutes d'or des beaux jours, minutes sombres des offres douloureuses.

Jacques, tu étais pour nous qui t'entourions, qui le guidions, qui te conseillions, tu étais, suivant les heures et les jours, un jeune frère ou un grand fils ; c'est à ce double titre que notre peine est infinie et que nous t'en apportons l'affliction plénière à la seconde ultime de l'adieu.

Nous en reportons l'hommage attristé à ceux des tiens ici présents qui purent recueillir ton souffle dernier, nous envoyons notre pensée douloureuse à ta maman et à tous les tiens. Et nous te faisons ici la promesse d'aller quelque jour te porter en France le souffle chaud et bruisant des palmes cochinchinoises, pour le mêler à la brise glacée des sapins comtois qui berceront bientôt ton éternel sommeil. »

Puis le corps a été placé dans le dépositaire en attendant son transfert en France.

À tous ceux que ce deuil afflige, à la famille et aux amis du Dr Maire, la *Dépêche* renouvelle l'expression de ses condoléances les plus sincères et les plus émues.

COCHINCHINE

NÉCROLOGIE

Sœur Théophane

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1933)

Madame Marquis, en religion sœur Théophane, supérieure de la clinique Angier, est morte à Saïgon le 24 janvier d'un cancer de la face dont elle souffrait depuis plus de huit mois. Originnaire de l'Anjou, sœur de Saint-Paul de Chartres, elle arriva à Saïgon en 1902 à l'âge de 24 ans. Elle enseigna 10 ans à la Sainte-Enfance, puis resta trois ans à l'hôpital de Choquan et entra à la clinique Angier qu'elle ne quitta plus. Elle n'était jamais rentrée en France et M. Pasquier l'avait nommée chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1930.

Les obsèques eurent lieu le 25 janvier à 7 heures ; M. Pasquier, gouverneur général, conduisit le deuil ; un peloton du 11^e R. I. C. rendit les honneurs et le docteur Vielle exalta dans un beau discours la vie de dévouement et d'abnégation de la défunte.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Un comité s'est formé, que préside le docteur [Albert] Vielle, pour élever une stèle à Gatille.

DÉCÈS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Saïgon. — Le docteur Maire, 30 ans, de la clinique Angier.

COCHINCHINE

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 juin 1933)

À la clinique Angier, le nouveau tarif d'hospitalisation est de 7 piastres pour les Européens et de 3 p. 50 pour les Annamites ; pour les accouchements, de 200 piastres et 100 p.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 10 avril 1934
(*Saïgon Sportif*, 20 avril 1934)

Admissions

M. Couput A., docteur en médecine, présenté par MM. Jansen et Dr A. Vielle.

Syndicat des médecins civils de Cochinchine
Siège social : 76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon.
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 6)

MM. les docteurs	Adresses	Spécialités
COUPUT	76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Médecine générale
ROTON	76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Chirurgie et médecine générale
VIELLE	120, rue Mac-Mahon, Saïgon	Chirurgie et médecine générale

CARNET DE DEUIL

(*Les Annales coloniales*, 3 décembre 1935)

La sœur Saint-Joseph, de la clinique Angier, de Saïgon, est décédée dans cette ville le 27 octobre. Elle était arrivée en Cochinchine en 1912 et était la nièce de sœur Saint-Jean, de la même clinique.

Sa bonté, sa douceur et son dévouement avaient, en maintes circonstances, soulevé l'admiration respectueuse des malades qu'elle soignait.

(Les Annales coloniales, 31 janvier 1936)

On annonce la mort du docteur Henry Angier de Lohéac, chevalier de la Légion d'honneur, médecin principal en retraite des troupes coloniales.

Saïgon

(Le Populaire d'Indochine, 6 février 1936)

Hier matin à 8 heures un service funèbre était célébré par Mgr. Dumortier à la cathédrale de Saïgon pour le repos de l'âme du docteur Angier, décédé à Paris il y a une semaine.

Y assistaient M. le gouverneur de la Cochinchine, M. le maire de Saïgon, de nombreuses personnalités civiles et militaires, outre les sœurs de la clinique de la rue Rousseau au complet.

Parmi les médecins présents, citons les docteurs Vielle, Roton, Couput, Trinh, Dufossé, Biaille de Langibaudière.

SAIGON

(L'Avenir du Tonkin, 6 février 1936)

Le Dr Laimé est mort. — Nous apprenons avec peine le décès à Paris, le 16 janvier, du docteur Laimé, l'otorhinolaryngologiste bien connu, ancien collaborateur à la clinique Angier, qui avait été ici le directeur de la clinique de Cholon, puis avait exercé à son propre compte.

Rentré en France il y a quelques mois, le dévoué praticien avait eu à subir lui-même une opération très délicate mais qui avait parfaitement réussi.

Il se proposait de monter un cabinet à Paimpol.

Ce fut en allant à Paris pour acheter le matériel nécessaire qu'il prit un refroidissement suivi de la congestion pulmonaire qui l'a emporté en quelques heures.

Nous prions sa famille et ses amis d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

Petites Nouvelles

(Le Populaire d'Indochine, 8 février 1936)

Le docteur Albert Vielle étant de retour à Saïgon, le docteur Couput va rentrer très prochainement en France pour y prendre un repos bien mérité.

*

* *

D'autre part, le Dr Roton reprendra son logement et son cabinet de consultations de la rue Chasseloup-Laubat tandis que le Dr Vielle se réinstallera chez lui, rue Mac-Mahon.

Tous nos vœux les meilleurs de bon séjour en France au Dr et à M^{me} Couput.

1936 (27 février) : création d'une rue Angier

ANGIER. — Rue du Dr.
(André BAUDRIT,
Guide historique des rues de Saïgon,
SILI, Saïgon, 1943)

9-10-B-C. — Orientée NO-SE. — Unit le boulevard Norodom à la rue d'Espagne. Cette rue longe une partie du Jardin botanique.

La rue Angier s'appelait primitivement rue n° 2 ; par arrêté du 2 juin 1871, elle devint la rue de Tay-ninh ; enfin, elle prit le nom de rue Rousseau en 1897. (Voir reg. délib., t. 10, p. 94-95. séance du 24 février 1897). Le nouveau nom, qui n'affecte que la partie SE. de la [83] rue Rousseau — où se trouvait la clinique du docteur — a été donné à cette artère par le conseil municipal, dans sa séance du 27 février 1936. (Voir reg. délib., t. 61, p. 299-301).

Mais par un arrêté en date du 23 janvier 1943, le gouverneur général vient de donner à la totalité de la rue le nom du Dr Angier.

Docteur (1862-1936). — Henry, Albert, Marie ANGIER DE LOHÉAC naquit en Bretagne en 1862.

Il entra dans la médecine navale et fit, au cours de sa carrière, plusieurs voyages autour du monde. C'est au hasard de sa navigation qu'il « découvrit » l'Indochine et qu'il s'y arrêta. En 1897, il fut d'abord détaché à l'hôpital de Pnom-Penh, au Cambodge, puis à celui de Mytho, en Cochinchine, et l'année suivante — 1898 — il était à l'hôpital civil de Choquan. Le docteur ANGIER, qui possédait une éducation médico-chirurgicale très étendue pour l'époque, avait une grande renommée parmi la population de Cochinchine : aussi, commerçants et colons se faisaient-ils hospitaliser volontiers à Choquan.

Rentré en France en 1906, il revint en Cochinchine l'année suivante. En 1908, l'orientation politique de la France détermina sa ligne de conduite qui vaudra au docteur d'être compté au nombre des principales figures saïgonnaises.

A cette époque, en effet, sous l'impulsion d'une violente campagne anti-cléricale, les sœurs furent chassées des hôpitaux. C'est alors que le docteur ANGIER, catholique convaincu, décida de donner sa démission de médecin principal de la marine et de créer une clinique où il pourrait recueillir quelques-unes des sœurs de St-Paul expulsées. Déjà, chacun connaissait ses qualités [84] de cœur et sa dextérité de praticien ; aussi, sa clinique bénéficia-t-elle d'un développement constant. Très expert en obstétrique, il mit au monde plus de mille enfants durant son séjour à Saïgon.

Atteint du mal qui devait l'emporter, il rentra en France en 1930. Il mourut à Paris, à son domicile, 74, rue Raynouard (16^e), le 26 janvier 1936, après plusieurs années de dures souffrances physiques et morales. Il était alors âgé de 74 ans.

La perte que la Colonie faisait au moment de cette mort est révélée par la lettre que M. le gouverneur PAGÈS écrivait, dès le lendemain 27 janvier, à M. le docteur ROTON, collaborateur du défunt.

« C'est avec une douloureuse émotion que j'ai appris, par les nouvelles de presse d'aujourd'hui, la mort du docteur ANGIER qui a laissé à Saigon le souvenir d'un praticien remarquable et d'un homme de bien.

« J'ai l'honneur de vous prier de trouver ici l'expression des condoléances émues que je vous adresse au nom de la Cochinchine et en mon nom personnel, et de bien vouloir être l'interprète de nos sentiments attristés auprès de la famille du défunt, des membres du corps médical de la Colonie et de tout le conseil et le personnel de votre honorable clinique.

« Veuillez agréer, docteur...

Signé : PAGÈS

De

lui :

— Cours pratique de médecine indigène, Saigon, Ménard et Rey, 1905.

[85]

— Guide médical. Formulaire pratique de pharmacie et de thérapeutique à l'usage des postes dépourvus de médecin, Saigon, Portail, 6^e édition, 1940, 168 pp.

— Divers articles dans plusieurs revues médicales.

Sur lui :

« L'Opinion » du 27 janvier 1936, annonçant sa mort.

Les obsèques du docteur Chaumette
(*La Dépêche d'Indochine*, 1^{er} août 1936)

Dans l'assistance, nous pûmes remarquer la présence de : ...Vielle...

COCHINCHINE

Les Anciens Combattants et la bataille de la Marne
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 septembre 1937)

Le 23^e anniversaire de la bataille de la Marne a été fêté dans la nuit du 4 au 5 septembre par les Anciens Combattants avec un éclat inaccoutumé.

Le banquet et le bal ont eu lieu à l'hôtel de ville de Saigon, paré et illuminé. Le banquet était réservé aux anciens combattants et leur famille, alors que le bal qui suivit comportait de nombreuses invitations.

À 20 heures, M. P. Pagès, gouverneur de la Cochinchine et ancien combattant, accompagné de M^{me} Pagès, arrive à l'heure H, reçu par le colonel Sée, président de l'Amicale des Anciens combattants. On se met aussitôt à table avec empressement pour absorber d'abord le « singe » et le « pinard » de 1914, puis l'excellent menu préparé par l'ami Luciani. La gaieté est grande, les mauvais jours, les atroces moments sont évoqués sans tristesse, les souvenirs s'échangent entre les poilus, Verdun, Moulainville, Fresnes, Clermont, la Champagne, les Flandres et les Vosges, tout le front glorieux de la Grande Guerre est évoqué par nos anciens poilus.

À 23 heures, M. le gouverneur général Brévié et Madame arrivent et le bal va commencer ; auparavant, et dans un silence total, *La Marseillaise*, représentée par

M^{me} Fisbacher, coiffée du bonnet phrygien, se fait entendre, accompagnée par trois autres voix splendides, M^{lle} Weber, M^{mes} Vielle ⁷ et Homan.

C'est un moment indicible de pur sentiment patriotique qui s'empare de toute l'immense salle des fêtes de l'hôtel de ville.

Nous félicitons bien vivement les protagonistes de cette manifestation qui a ému aux larmes les anciens combattants.

Puis la bal commence et durera jusqu'à l'aube dans une atmosphère totale de cordialité et de joie.

Les Français savent se retrouver !

Nous complimentons sans réserve le colonel Sée et son comité pour la parfaite organisation de cette fête de la Délivrance et de la Patrie.

Congés

(La Volonté indochinoise, 21 décembre 1937)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine de 13 décembre 1937 :

M Couput (Raymond-Maurice-André), médecin de 1^{re} classe de l'Assistance médicale, en congé hors cadres et sans solde depuis le 31 octobre 1931, est maintenu, sur sa demande, dans ladite position pour une période de deux ans (suite à deux ans) à compter du 20 octobre 1936.

Pendant la durée de son congé hors cadres, M. Couput devra verser à la Caisse intercoloniale de retraites par l'entremise du Gouvernement de Cochinchine, la retenue pour pension de 6 % et la contribution budgétaire de 20 % afférentes à son traitement de médecin de 1^{re} classe.

Échos et nouvelles

(Le Nouvelliste d'Indochine, 18 décembre 1938)

La mère François de Saint-Michel, provinciale de la Cochinchine, les sœurs de Saint-Paul-de-Chartres et les médecins de la clinique Angier font part à la population saïgonnaise de l'inauguration de la clinique Saint-Paul le 19 décembre 1938 à 10 h.

La clinique restera ouverte le 19 décembre à tous les visiteurs de 14 à 17 h.

Échos et nouvelles

(Le Nouvelliste d'Indochine, 25 décembre 1938)

La nouvelle clinique Saint-Paul destinée à remplacer l'ancienne clinique Angier. créée il y a trente années, a été inaugurée lundi à 10 h. [...]

À Angier, il y avait 3 sections : femmes, hommes et indigènes. À Saint-Paul, cette différenciation n'existait plus ⁸ !

⁷ Il s'agit bien de l'épouse du Dr Albert Vielle, née Henriette Haffner (D'après sa fille, Marie-George).

⁸ Témoignage de Marie-George Vielle, fille du Dr Albert Vielle, recueilli par Pierre du Bourg.

Voir :

Le Livre d'or de la clinique Angier : [4](#) et [17 photos inédites](#) (Coll. Marie-George Vielle)

Suite :

[Clinique Saint-Paul](#).